

BILAN ANNUEL

Exercice 2

Du 2 septembre 2019 au 1^{er} septembre 2020

**Marché public pour l'exploitation
d'une offre locale de services de mobilité
assurée en véhicules électriques ou propres sur l'Ile de Ré**

KEOLIS
LITTORAL


**la
Charente
Maritime**
DÉPARTEMENT



Table des matières

I.	L'OFFRE DE SERVICE	3
A.	L'OFFRE DE SERVICE ET SA SAISONNALITE.....	3
B.	L'OFFRE DE SERVICE SUR LES NAVETTES.....	4
1.	<i>Les navettes circulant toute l'année.....</i>	4
2.	<i>Les navettes et services de mi-saison et de saison estivale.....</i>	11
II.	LES KILOMETRES REALISES.....	19
III.	LA FREQUENTATION	20
IV.	TARIFICATION & RECETTES.....	23
A.	LES TARIFS	23
B.	LES RECETTES.....	23
V.	LE SERVICE RESPIRE A LA DEMANDE.....	24
A.	L'OFFRE DE SERVICE	24
1.	<i>Offre mi et basse saison.....</i>	25
2.	<i>Offre saison estivale.....</i>	25
B.	LA CENTRALE DE RESERVATION	25
C.	LA FREQUENTATION	25
D.	LES KILOMETRES	26
VI.	RAPPORT COMPTABLE.....	27
VII.	ANNEXES	28



I. L'OFFRE DE SERVICE

A. L'offre de service et sa saisonnalité

L'offre de transport mise en place est établie selon un calendrier définie en fonction des horaires de la ligne 3 La Rochelle <> Ile de Ré du réseau des transports interurbains de la Région Nouvelle-Aquitaine assurant des correspondances avec les trains en gare de La Rochelle et en fonction de la saisonnalité.

Les horaires des navettes sont donc établis selon différentes périodes de fonctionnement afin de proposer une offre adaptée aux besoins de la population permanente et estivale :

- Du 02 au 29/09/2019 = mi-saison
- Du 30/09/2019 au 14/12/2019 = basse saison
- Du 15/12/2019 au 03/04/2020 = basse saison
- Du 04/04 au 03/07/2020 = mi-saison
- Du 04/07 au 30/08/2020 = haute saison

Focus COVID-19 :

En raison de la crise sanitaire du Covid-19 survenue au printemps 2020, l'offre des navettes a été revue sur la période du 19 mars au 11 mai 2020 pour être adaptée aux mesures de restriction des déplacements mises en place par les Autorités.

Deux plans de transport adaptés ont été mis en place :

- du 19 au 28 mars 2020
- du 30 mars au 9 mai 2020



B. L'offre de service sur les navettes

1. Les navettes circulant toute l'année

a) La navette de Sainte-Marie-de-Ré

Périodes	Du 02 au 28/09/2019	Du 30/09 au 14/12/2019	Du 16/12/2019 au 18/03/2020	Plan de transport adapté 1 Du 19/03 au 28/03/2020	Plan de transport adapté 2 Du 30/03 au 07/05/2020	Du 11/05 au 03/07/2020	Du 04/07 au 30/08/2020
Nombre de courses/jour	LMJV : 16 Me : 14 S : 14	LMJV : 18 Me : 14 S : 16	LMJV : 17 Me : 13 S : 15	L à S : 14	L à V : 8	L à S : 11	L à D : 24
Amplitude	De 7h26 à 17h58	De 7h26 à 17h56	De 7h27 à 17h28	De 8h30 à 17h59	De 13h24 à 17h59	De 8h13 à 17h52	De 8h30 à 20h08

Circuit hiver



Circuit été



Le véhicule

Période	Type	Capacité	
Toute l'année	Oréos 2X	22 places	



b) La navette de La Flotte

Périodes	Du 02 au 28/09/2019	Du 30/09 au 14/12/2019	Du 16/12/2019 au 18/03/2020	Plan de transport adapté 1 Du 19/03 au 28/03/2020	Plan de transport adapté 2 Du 30/03 au 07/05/2020	Du 11/05 au 03/07/2020	Du 04/07 au 30/08/2020
Nombre de courses/jour	L à S : 8	L à S : 8	L à V : 11 S : 9	L à S : 12	L à V : 8	L à S : 9	L à D : 20
Amplitude	De 9h22 à 17h04	De 8h55 à 17h04	De 7h38 à 17h15	De 8h32 à 17h57	De 13h27 à 17h57	De 8h28 à 18h04	De 9h20 à 19h15

Circuit hiver



Circuit été



Le véhicule

Période	Type	Capacité	
Toute l'année	Oréos 2X	22 places	



c) La navette de Loix

Périodes	Du 02 au 28/09/2019	Du 30/09 au 14/12/2019	Du 16/12/2019 au 18/03/2020	Plan de transport adapté 1 Du 19/03 au 28/03/2020	Plan de transport adapté 2 Du 30/03 au 07/05/2020	Du 11/05 au 03/07/2020	Du 04/07 au 30/08/2020
Nombre de courses/jour	LMJV : 16 Me : 10 S : 14	LMJV : 18 Me : 10 S : 14	LMJV : 16 Me : 14 S : 14	L à S : 14	L à V : 8	LMJV : 13 Me : 9 S : 12	L à D : 32
Amplitude	De 7h30 à 18h02	De 7h30 à 17h51	De 7h30 à 17h48	De 8h18 à 17h23	De 14h05 à 14h17	De 7h30 à 17h51	De 9h37 à 20h26

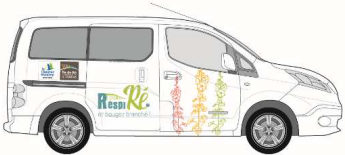
Circuit hiver



Circuit été



Les véhicules

Période	Type	Capacité	
Hiver	Oréos 2X	22 places	
Eté	Nissan	6 places	



d) La navette de Saint-Martin-de-Ré

Périodes	Du 02 au 28/09/2019	Du 30/09 au 14/12/2019	Du 16/12/2019 au 18/03/2020	Plan de transport adapté 1 Du 19/03 au 28/03	Plan de transport adapté 2 Du 30/03 au 07/05/2020	Du 11/05 au 03/07/2020	Du 04/07 au 30/08/2020
Nombre de courses/jour	L à S : 22	L à S : 22	L à S : 22	L à S : 12	L à V : 8	L à S : 13	L à D : 42
Amplitude	De 7h48 à 18h53	De 7h48 à 18h58	De 7h49 à 18h58	De 7h46 à 19h05	De 13h36 à 17h41	De 8h10 à 18h03	De 7h30 à 20h48

Circuit hiver et été



Le véhicule

Période	Type	Capacité	
Toute l'année	Oréos 2X	22 places	

2. Les navettes et services de mi-saison et de saison estivale

La mi-saison est répartie sur deux périodes :

- Du 02/09 au 28/09/2019
- Du 04/04 au 03/07/2020

La saison estivale s'étend du 04/07 au 30/08/2020

a) Les navettes du pont

Les navettes du pont fonctionnent habituellement sur les deux périodes de mi-saison et sur l'été.

Pour la mi-saison, un calendrier particulier est organisé autour des vacances scolaires des trois zones et des longs week-ends.

La première période de confinement ayant englobé les vacances scolaires de printemps, le démarrage des services de mi-saison a été décalé de avril à mai.

De plus, à la demande de l'Autorité Organisatrice, la navette pont vélos n'a pas été mise en place sur l'année 2020.

Le calendrier ci-après indique les jours de fonctionnement des navettes de pont sur l'exercice 2 :

- En vert : période de mi-saison ;
- En jaune : période estivale ;
- Les jours barrés indiquent les jours pendant lesquels la navette n'a pas circulé en raison du COVID-19.



septembre 2019						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

avril 2020						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

mai 2020						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

juin 2020						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

juillet 2020						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

août 2020						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Premier confinement

La navette pont piétons

Périodes	Mi-saison	Eté
Amplitude	De 10h30 à 19h23	De 10h00 à 20h15
Fréquence	Toutes les 30 min	Toutes les 10 à 15 min

Les véhicules

Période	Type de véhicules	Capacité	
Mi-saison	1 Oréos 4x	45 places	
Eté	2 Oréos 4X 1 Atak	2 x 45 places 1 x 58 places	

La navette pont vélo

Périodes	Du 02/09 au 29/09/2019
Amplitude	De 10h15 à 20h08
Fréquence	Toutes les 30 minutes

Les véhicules

Période	Type	Capacité	
Mi-saison	Aptineo + remorque	15 places + 16 vélos	

b) Les navettes estivales

5 navettes sont mises en place uniquement pendant la saison estivale.

La navette circulaire

	Nombre de cours/jour	Amplitude
Navette Circulaire	20	De 9h48 à 20h03

Circuit



Les véhicules

Période	Type	Capacité	
Eté	2 Oréos 2X 2 Karsan Jest	2 x 22 places 2 x 21 places	

La navette Ars-en-Ré <> Saint-Clément-des-Baleines

	Nombre de cours/jour	Amplitude
Ars <> Saint Clément	12	De 10h00 à 19h20

Circuit



Le véhicule

Période	Type	Capacité	
Eté	Oreos 2X	22 places	

La navette de Rivedoux-Plage

	Nombre de cours/jour	Amplitude
Rivedoux-Plage	17	De 10h30 à 19h40

Circuit



Le véhicule

Période	Type	Capacité	
Eté	Nissan	6 places	

Les 2 navettes vélos intra-île

Ces deux navettes ont circulé sur l'exercice 2 du 2 au 15 septembre 2019 en suivant la saison estivale de l'exercice précédent.

A la demande de l'Autorité Organisatrice, elles n'ont pas été mises en place sur l'été 2020.

	Nombre de cours/jour	Amplitude
Navette vélo intra-île – Circuit 1 Ars <> Les Portes	8	De 11h30 à 18h30
Navette vélo intra-île – Circuit 2 Le Bois <> Ars	24	De 10h30 à 19h20

Circuits



Les véhicules

Période	Type	Capacité	
Eté	4 Nissan + remorques	4 x (4 places + 6 vélos)	

c) La navette du Phare des Baleines

La navette du Phare des Baleines a fonctionné sur deux périodes pendant l'exercice 2 :

- Du 2 au 29 septembre 2019
- Du 18 juillet au 1^{er} septembre 2020

<i>Périodes</i>	Du 02/09 au 29/09/2019	Du 18/07 au 01/09/2020
<i>Nombre de cours/jour</i>	A/R avec une coupure du lundi au dimanche	A/R non-stop du lundi au dimanche
<i>Amplitude</i>	De 11h à 14h et de 15h à 19h	De 11h à 21h

Le véhicule

Période	Type	Capacité	
Mi-saison et Été	Zeus	18 places	



II. LES KILOMETRES REALISES

Du 2 septembre 2019 au 1^{er} septembre 2020 :

Produit	Kms commerciaux	Kms haut-le-pied (hors techniques)	Total
Navette Ars <> Saint Clément	7 266	1 096	8 362
Navette circulaire 1	12 134	1 113	13 246
Navette circulaire 2	12 568	1 474	14 042
Navette La Flotte	24 445	1 962	26 407
Navette Loix	18 458	12 630	31 088
Navette Sainte Marie	21 319	2 984	24 303
Navette Saint Martin	21 432	1 426	22 858
Navette Phare des Baleines	3 558	1 410	4 968
Navette pont piétons	29 187	2 897	32 085
Navette pont vélos	1 624	185	1 808
Navette Rivedoux-Plage	4 110	592	4 702
Navette vélo Le Bois <> Ars	4 712	540	5 252
Navette vélo Ars <> Les Portes	1 793	389	2 182
TOTAL	162 606	28 698	191 304



III. LA FREQUENTATION

Les chiffres de fréquentation des navettes de village sont issus des données extraites de l'application Zenbus complétés par les comptages manuels effectués par les conducteurs lorsque Zenbus ne peut pas être utilisé (véhicule non équipé ou panne).

Les données de fréquentation des navettes du pont sont issues de l'application UBI.

Fréquentation en nombre de voyages - Exercice 2

<i>Exercice 2 (du 02/09/2019 au 01/09/2020)</i>	Nombre de voyages totaux	<i>Dont mi-saison</i>	<i>Dont été</i>
Navettes du pont	51 209	8 089	43 120
Navette de La Flotte	2 129	-	1 234
Navette de Loix	2 929	-	464
Navette de Saint-Martin-de-Ré	14 578	-	6 933
Navette de Sainte-Marie-de-Ré	4 666	-	1 787
Navette de Rivedoux-Plage	992	-	978
Navette Ars <> Saint Clément	1 956	-	1 909
Navette Circulaire	18 477	-	18 347
Navette du Phare des Baleines	19 722	5 848	13 874
Navette vélo Ars <> Les Portes	61	61	-
Navette vélo Le Bois-Plage <> Ars	125	125	-
TOTAL	116 844	14 123	88 646

Les données mensuelles sont fournies en annexe au présent rapport.

Evolution de la fréquentation en nombre de voyages – Exercice 1/Exercice 2

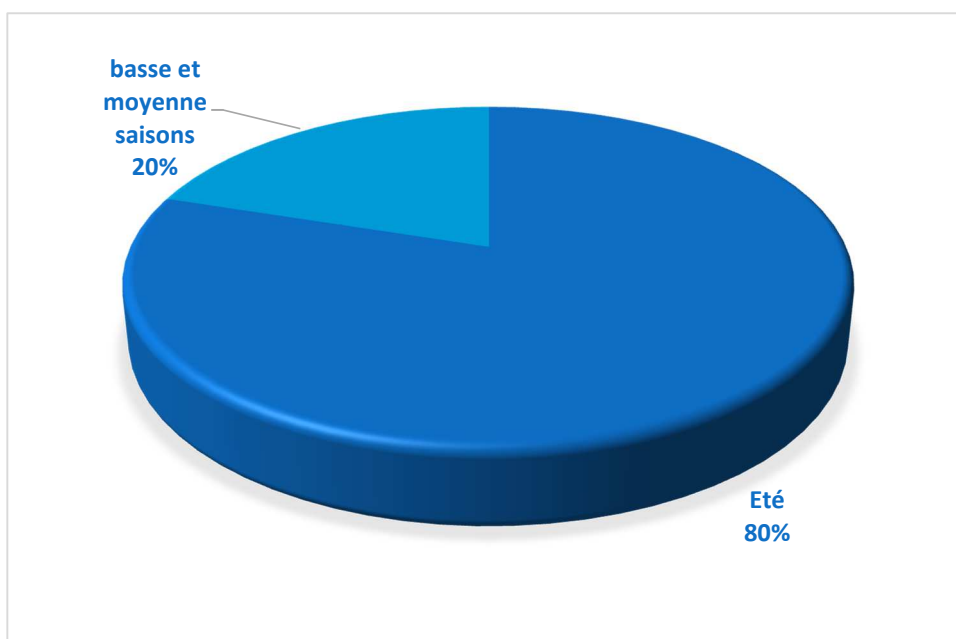
	Nombre de voyages totaux Exercice 1	Nombre de voyages totaux Exercice 2	Evolution Exercice 2 /Exercice 1
Navettes du pont	81 174	51 209	-37%
Navette de La Flotte	3 619	2 129	-41%
Navette de Loix	3 859	2 929	-24%
Navette de Saint-Martin-de-Ré	19 727	14 578	-26%
Navette de Sainte-Marie-de-Ré	7815	4 666	-40%
Navette de Rivedoux-Plage	1 173	992	-15%
Navette Ars <> Saint Clément	3 119	1 956	-37%
Navette Circulaire	27 043	18 477	-32%
Navette du Phare des Baleines	39 775	19 722	-50%
Navette vélo Ars <> Les Portes	470	61	-87%
Navette vélo Le Bois-Plage <> Ars	1 751	125	-93%
TOTAL	189 525	116 844	-38%

La baisse de fréquentation de l'ensemble des navettes est expliquée principalement par la crise sanitaire du Covid-19 :

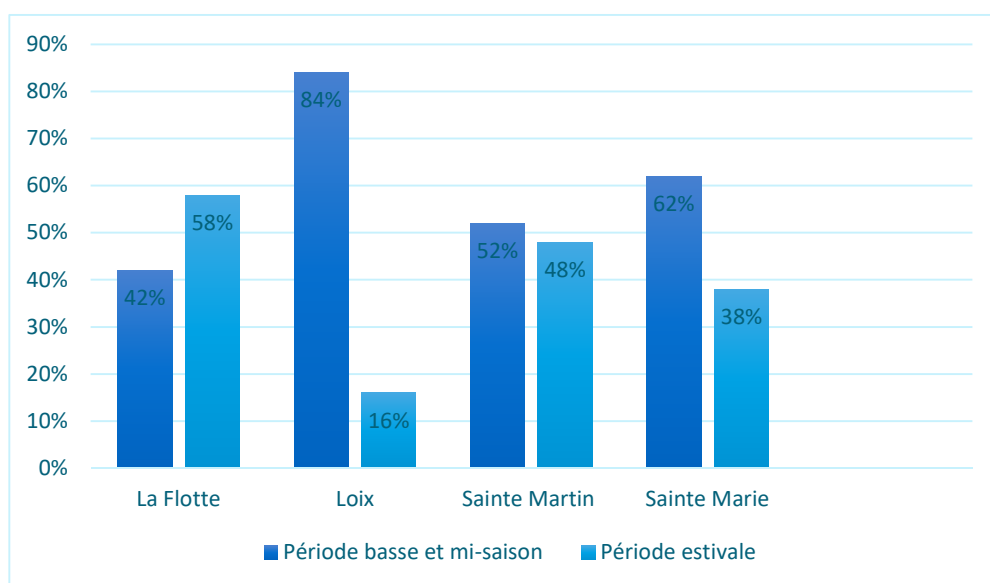
- Mise en place d'une offre réduite et suppression de la navette pont vélos et des navettes vélos intra-îles pour la mi-saison et l'été 2020 ;
- Démarrage de la navette pont piétons et de la navette du Phare des Baleines à des dates plus tardives que sur l'exercice 1 ;
- Réduction des déplacements ;
- Frein à l'usage des transports collectifs.



Répartition des voyages par période - Exercice 2



Répartition des voyages par période sur les 4 navettes permanentes - Exercice 2



La navette de La Flotte enregistre un plus grand nombre de voyages sur les deux mois d'été que sur le reste de l'année.

IV. TARIFICATION & RECETTES

A. Les tarifs

La tarification concerne uniquement les services liés aux navettes franchissement avec les navettes pont piéton et pont vélo.

Le tarif applicable est de 0,50€ par trajet.

Afin de fluidifier la prise en charge sur les retours de fin de journée, les clients ont été incités à anticiper l'achat de leur voyage retour par la communication suivante : « **1€ l'aller, le retour offert** ».

Les recettes des navettes du pont sont perçues dans le cadre d'une régie de recettes.

Tous les autres services, y compris RespiRé à la demande, sont gratuits.

B. Les recettes

Les titres sont délivrés par les conducteurs via le système de billettique légère UBI mis à disposition par le Département de la Charente-Maritime.

A partir de juillet 2020, des terminaux de paiement électronique ont été mis en place dans les véhicules et pour la vente à quai par les régulateurs permettant d'acheter son titre par carte bancaire avec code ou sans contact.

Le tableau ci-dessous présente les recettes perçues sur la navette du pont sur l'exercice 2 et un comparatif avec l'exercice 1.

Recettes en € TTC	Exercice 1	Exercice 2	Evolution
Navette pont piéton	39 217,00€	33 268,00 €	-15%
Navette pont vélo (*)	4 902,00€	464,00 €	-91%
TOTAL	44 119,00€	33 732,00 €	-24%

(*) Pas de service d'avril à août 2020

Les données mensuelles sont fournies en annexe au présent rapport.

V. LE SERVICE RESPIRE A LA DEMANDE

A. L'offre de service

Le Service RespiRé à la Demande (RAD) est un service de transport de proximité sur réservation. Il est ouvert à tous et prend en charge les clients à leur domicile et les dépose à l'un des arrêts proposés dans chacune des 3 zones de fonctionnement.

Le service est effectué avec des véhicules légers électriques Nissan permettant la prise en charge de 6 clients.

Le service ayant été lancé à la fin de l'exercice 1 (le 6 juillet 2019), il a été effectué pleinement sur les 12 mois de l'Exercice 2, hors période de confinement national en raison de la crise du Covid-19.

L'offre est organisée sur trois secteurs géographiques : nord, centre et sud.



1. Offre de basse et moyenne saison

Jusqu'au 15 décembre 2019, le service a fonctionné pour les trois secteurs de 10h30 à 11h30 et de 12h30 à 13h30 les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi et de 14h à 17h le mercredi.

A partir du 16 décembre 2019, les créneaux horaires du matin ont été modifiés avec un fonctionnement sur un créneau de 2 heures, de 9h30 à 11h30, au lieu de deux fois 1h.

Cette modification avait pour but d'offrir une plage élargie pour les clients et d'optimiser au mieux les déplacements.

2. Offre en saison estivale

- Secteur nord : les mardis et jeudis de 9h30 à 12h
- Secteur centre : les mercredis et vendredis de 9h30 à 12h
- Secteur sud : les mercredis et samedis de 9h30 à 12h

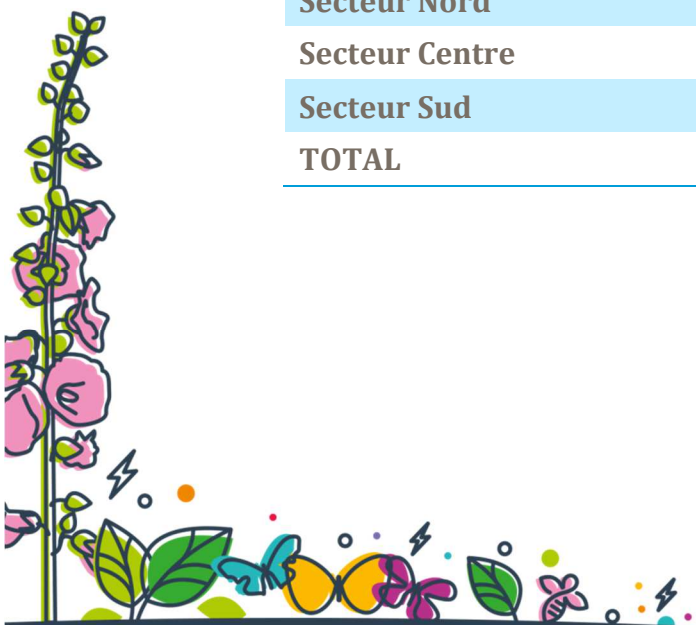
B. La centrale de réservation

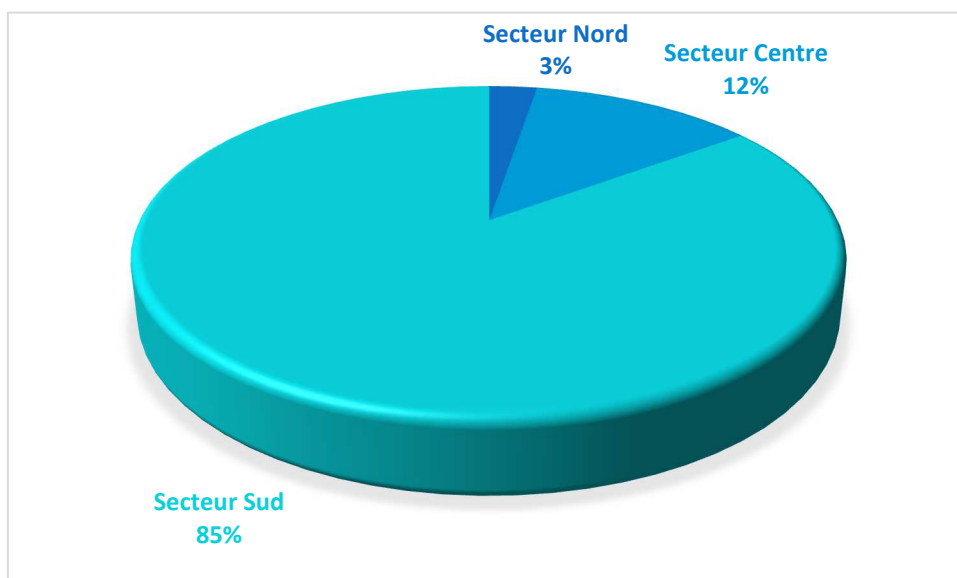
Pendant la période hiver et mi-saison, la centrale de réservation est ouverte du lundi au samedi de 8h00 à 17h00.

Durant la période estivale, elle est ouverte du lundi au dimanche de 8h00 à 19h00.

C. La fréquentation

<i>Exercice 2</i> <i>(du 2 septembre 2019 au 1^{er} septembre 2020)</i>	Nombre de voyages
Secteur Nord	31
Secteur Centre	147
Secteur Sud	1 014
TOTAL	1 192





Le secteur sud représente 85% des voyages effectués avec le service RAD.

Il est à noter que le service Respiré A la Demande n'a pas fonctionné du 16 mars au 10 mai 2020 pendant la première période de confinement national.

D. Les kilomètres

Exercice 2 du 2 septembre 2019 au 1 ^{er} septembre 2020	Kms commerciaux	Kms haut-le- pied (hors techniques)	Total
RAD Secteur nord	246	423	669
RAD Secteur centre	830	1 586	2 416
RAD Secteur sud	3 811	6 548	10 359
TOTAL	4 887	8 557	13 444

VI. RAPPORT COMPTABLE

Exercice 2 - Du 2 septembre 2019 au 1er septembre 2020

En €HT

CHIFFRE D'AFFAIRES	
Forfait de base	1 103 504,27 €
Renfort pont et navette phare des baleines	166 222,69 €
Navettes vélos intra île	- €
Total	1 269 726,96 €

CHARGES D'EXPLOITATION	
Personnel de conduite	440 931,53 €
<i>Rémunération</i>	439 530,25 €
<i>Vêtements de travail</i>	1 401,28 €
Frais kilométriques (électricité)	13 297,55 €
Entretien des véhicules	130 755,50 €
<i>Personnel</i>	51 170,00 €
<i>Fournitures, pièces détachées, sous-traitance</i>	67 056,74 €
<i>Nettoyage</i>	8 418,76 €
<i>Dépannages</i>	4 110,00 €
Charges de matériel de transport	441 280,91 €
<i>Location des véhicules yc convoyages</i>	338 009,00 €
<i>Location batteries</i>	83 902,00 €
<i>Assurances et sinistralité</i>	19 369,91 €
Personnel hors conduite	74 255,98 €
<i>Responsable de groupe</i>	17 227,20 €
<i>Chef de marché</i>	34 710,00 €
<i>Régulateurs</i>	21 978,78 €
<i>Vêtements de travail (régulateurs)</i>	340,00 €
Dépôts	30 201,20 €
Frais commerciaux et Marketing	9 841,85 €
<i>Mises aux couleurs</i>	7 935,00 €
<i>Autres</i>	1 906,85 €
Frais Généraux	485 799,63
<i>Informatique et logiciels</i>	10 029,63 €
<i>Véhicules de service et de relève</i>	19 975,86 €
<i>Participation des salariés</i>	38 598,40 €
<i>Quote-part structure centrale</i>	353 709,39 €
<i>Assistance technique</i>	63 486,35 €
Résultat / Marge	- 356 637,19 €
Total	1 269 726,96 €

VII. ANNEXES

1. Fréquentation mensuelle sur les navettes

	Septembre 2019	Octobre 2019	Novembre 2019	Décembre 2019	Janvier 2020	Février 2020	Mars 2020	Avril 2020	Mai 2020	Juin 2020	Juillet 2020	Août 2020	1er septembre 2020	Cumul Exercice 2	Ecart Ex 2 / Ex 1	Evolution Ex 2 / Ex 1
Navettes du pont	4 808								575	2 418	23 675	19 445	288	51 209	-29 965	-37%
Navettes de villages																
La Flotte	248	126	104	61	71	152	43	13	14	55	397	837	8	2 129	-1 490	-41%
Loix	384	299	382	293	320	276	163	1	51	290	220	244	6	2 929	-930	-24%
Saint Martin de Ré	2 225	1 442	809	761	561	788	406	35	92	511	2 811	4 122	15	14 578	-5 149	-26%
Sainte Marie de Ré	197	362	552	370	530	529	224	19	31	44	709	1 078	21	4 666	-3 149	-40%
Rivedoux-Plage	14										404	574		992	-181	-15%
Ars en Ré <> St Clément des Baleines	47										708	1 201		1 956	-1 163	-37%
Circulaire 1 & 2	130										6 940	11 407		18 477	-8 566	-32%
Total navettes de village	3 245	2 229	1 847	1 485	1 482	1 745	836	68	188	900	12 189	19 463	50	45 727	-20 628	-31%
Navette Phare des Baleines	5 811										3 954	9 920	37	19 722	-20 053	-50%
Navettes vélos intra-île																
Ars en Ré <> Les Portes en Ré	61													61	-409	-87%
Le Bois Plage <> Ars en Ré	125													125	-1 626	-93%
Total navettes vélos intra-îles	186													186	-2 035	-92%
TOTAL	14 050	2 229	1 847	1 485	1 482	1 745	836	68	763	3 318	39 818	48 828	375	116 844	-72 681	-38%

2. Fréquentation mensuelle du service RespiRé à la Demande par secteur

Secteurs	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	1er septembre 2020	Cumul Exercice 2
<i>Nord</i>	5	0	0	1	2	0	0	0	0	0	10	13	0	31
<i>Centre</i>	20	24	7	8	6	9	14	0	8	21	24	6	0	147
<i>Sud</i>	63	96	112	129	136	154	67	0	47	86	65	58	1	1014
TOTAL	88	120	119	138	144	163	81	0	55	107	99	77	1	1 192

3. Recettes mensuelles des navettes du pont

€ TTC	sept.-19	avr.-20	mai-20	juin-20	Juillet 2020	Août 2020	1er septembre 2020	Cumul Exercice 2	Ecart Ex 2 / Ex 1	Evolution Ex 2 / Ex 1
Pont piéton	2 588,00 €				15 220,00 €	15 364,00 €	96,00 €	33 268,00 €	- 5 949,00 €	-15%
Pont vélo	464,00 €							464,00 €	- 4 422,00 €	-91%
TOTAL	3 052,00 €				15 220,00 €	15 364,00 €	96,00 €	33 732,00 €	-10 387,00 €	-24%

